

COMUE LANGUEDOC-ROUSSILLON
UNIVERSITÉS

COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉS ET ÉTABLISSEMENTS

PROJET STRATÉGIQUE



PROJET STRATÉGIQUE APPROUVÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 JUILLET 2017

Projet stratégique de la ComUE Languedoc-Roussillon Universités

La ComUE Languedoc-Roussillon Universités est l'instance qui organise la coordination territoriale, associant différents acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Notre ComUE-LRU propose un modèle souple et fédératif, fondé sur la concertation et le dialogue. Pour ce faire, elle mobilise ses ressources, non pour se construire en une université qui se substituerait aux autres établissements, mais pour faciliter l'émergence et la mise en place d'actions communes, en complément des projets existants ou dans des domaines non encore investis par les acteurs du site.

Le site académique s'est enrichi de belles réussites aux appels à projets des Programmes d'Investissements d'Avenir 1 et 2 (projet Isite-Muse porté par l'Université de Montpellier et associant 18 partenaires du site et de nombreux Labex, Equipex, Idefi, ...), obtenues par des établissements membres, associés et partenaires de la COMUE au cours de ces dernières années. Ces réussites ont contribué à structurer le paysage de l'académie. La ComUE LRU s'inscrit dans ce contexte d'excellence et cette politique de site, en se mettant au service des établissements dans le déploiement de leurs projets, si ces derniers le souhaitent, et en faisant émerger de nouveaux afin de répondre aux grands enjeux sociétaux, en lien avec les différentes collectivités territoriales.

Les services de la COMUE se déploient dans les cinq sphères d'activité que sont la structuration scientifique du site, la politique des données, l'international, la politique des campus et l'insertion socio-économique pour accompagner leur développement.

A – Structuration scientifique du site :

Dans un contexte scientifique très riche et diversifié, la COMUE appuie l'interdisciplinarité et la concertation dans le cadre de sa mission de coordination de la politique de site. Elle articule ce travail de concertation avec son homologue de l'académie de Toulouse et peut compléter financièrement, avec sa dotation reçue de l'Etat, des appels à projets de ses membres ou en lancer des complémentaires à la politique menée par chacun de ses membres.

L'ESPE joue un rôle clef dans la structuration du site, en matière de formation des futurs enseignants. Elle est une composante de la ComUE dans le contrat d'accréditation en cours, au terme duquel son positionnement institutionnel sera rediscuté en lien avec l'évolution du pilotage de la politique de site à ce moment. La COMUE se donne pour objectif de favoriser un rapprochement des points de vue entre les différents partenaires, afin de parvenir à un accord durable et équitable en prenant en compte :

- le poids respectif de chaque université dans les masters MEEF ;
- les intérêts des personnels dont les missions sont quasi intégralement dévolues à la formation des enseignants ;
- les intérêts de l'employeur (Rectorat).

Dans le cadre d'un modèle fédératif, elle coordonne, comme maître d'ouvrage, le partenariat académique impliquant les 4 universités de l'académie qui sont responsables de la mise en œuvre des masters MEEF - en lien avec le Rectorat – et qui inscrivent les étudiants. Localisée dans les bureau de la ComUE-LRU, elle coordonne la communication relative aux formations des futurs enseignants et CPE, en reconnaissant le rôle de chacune des UFR partenaires, en particulier celui de la Faculté d'Education de l'Université de Montpellier qui assure une partie importante de la formation. Elle met en place une démarche qualité permettant de fixer le rôle de chacun dans ce dispositif important puisque concernant plus de 3400 étudiants répartis sur 10 campus universitaires et dans des centaines d'Ecoles, collèges et lycées dans le cadre de leur formation en alternance. L'ESPE, avec les universités partenaires, augmente la visibilité des travaux de recherche réalisés sur le site dans le domaine de la formation et l'éducation, et apporte un soutien par l'intermédiaire d'appels à projets encourageant les projets inter-équipes.

Au niveau de la région « Occitanie », l'ESPE développe des liens forts avec l'ESPE de Toulouse échangeant sur les pratiques pédagogiques mais aussi organisant des manifestations scientifiques en vue de renforcer les travaux réalisés dans la Région ainsi que leur visibilité au sein de cette dernière. L'ESPE Languedoc Roussillon, avec l'ESPE Toulouse-Midi Pyrénées, espèrent pouvoir participer avec les rectorats des académies de Montpellier et Toulouse à la création d'un institut Carnot d'Education dans le cadre d'un appel à projet PIA 3 permettant ainsi de mettre en synergie la dynamique des deux ESPE et des deux académies.

La ComUE porte administrativement la **Maison des Sciences de l'Homme, MSH Sud**. Dans le cadre du Réseau National des MSH (qui ont un rôle structurant des forces SHS dans les diverses politiques de site), la MSH Sud possède un positionnement original fondé sur une conception élargie de l'interdisciplinarité, appuyant de ce fait son projet scientifique sur l'ensemble des forces vives du site. Elle est aujourd'hui au service de l'ensemble des chercheurs du site et de leurs partenaires dans le cadre de ses différentes missions :

- La structuration croissante du dialogue interdisciplinaire à l'échelle du site, et au-delà, via :
 - les recherches développées au sein des équipes-projets interdisciplinaires et interinstitutionnelles soutenues par la MSH Sud.
 - l'amplification de la mise en lien de chercheurs de différentes disciplines, à l'échelle de tout le site, et la possibilité, de ce fait, de voir émerger de nouvelles « communautés d'excellence ».
 - l'interface entre la communauté scientifique du site, les orientations stratégiques prioritaires définies par les collectivités territoriales et les stratégies nationale et européenne de la Recherche.
 - le développement d'une plateforme d'aide au montage de projets et de recherche de financements de projets interdisciplinaires.

- La structuration d'un dispositif régional pérenne de concertation et de co-construction Sciences-Sociétés :
 - dans le prolongement des 1ères Assises Sciences-Sociétés, création d'une « boutique des sciences » ; mise en place d'un observatoire et d'un annuaire des acteurs à l'interface « Sciences-Sociétés » ; développement de communautés de recherche et de médiation thématiques inter-acteurs, etc.
 - en lien avec ce qui précède, la MSH Sud entend participer à l'élargissement de la notion de CSTI.
- le développement et l'animation des plateformes MSH Sud d'appui à la recherche, sur sollicitation des établissements : MSHSud.TV (plateforme de services audiovisuels), NumeRev (incubateur scientifique et portail interdisciplinaire de ressources numériques), PLATEM (plateforme-laboratoire critique sur le recueil et la contextualisation de la parole des acteurs), accompagnement du développement des plateformes HUT (laboratoire expérimental sur l'appartement du futur) et Cogithon (plateforme d'émergence de projets pour l'adaptation de l'homme en situation de handicap cognitif).
- L'animation de réflexion et d'actions autour des Très Grandes Infrastructures numériques de Recherche en SHS (Huma-Num et PROGEDO) et le consortium de Valorisation Thématique Athéna (CVT Athéna).

La ComUE a contribué à faire émerger des pôles de site - dont les périmètres vont être modifiés par les arrivées ou départs de membres, associés et partenaires - et elle a vocation à **accompagner et faire émerger d'autres pôles thématiques**. De plus, à travers son Conseil académique, elle veillera aussi à **faire émerger des axes fédérant plusieurs acteurs du site**, autour de thématiques mises en avant dans le volet commun du contrat de site : énergie, risques, design, humanités numériques, littoral, ... avec l'accord des membres et dans le cadre d'appels à projets complémentaires des programmes développés par ces membres. Certains de ces axes, notamment l'eau, la sécurité alimentaire, la santé, font déjà l'objet de déploiement dans le cadre de projets fédérateurs portés par les membres. Des rencontres pourront être organisées afin de faire un état des lieux sur une thématique et de lancer, éventuellement, des projets fédérateurs.

B - Politique des données :

Le projet stratégique pour le Numérique s'inscrit dans le cadre du contrat de site de la ComUE Languedoc-Roussillon Universités. Il porte sur 3 volets :

1) Gouvernance :

- Mise en place du Comité Numérique (CNum) : ce comité constitué des référents désignés par chaque établissement travaille de manière collaborative. Il assure une gouvernance collégiale pour les actions sur le Numérique mises en place dans le cadre de la ComUE. Il est animé par le vice-président numérique.

- Management des données : la COMUE se propose d'établir un tableau de bord à destination de la gouvernance pour l'accompagner dans ses réflexions stratégiques en lui donnant les moyens de caractériser les périmètres d'action, et de se positionner par rapport à ses homologues. Cette production d'indicateurs partagés et documentés sera mise à disposition des établissements, qui pourront alimenter ces cartographies à l'aide de références partagées ouvertes ou protégées.

2) Fédération de projets :

- La politique inter-établissements a permis l'émergence d'une **fédération de projets mutualisés** (portail CALES-LR de présentation de l'offre de formation, socle pour les Environnements Numériques de Travail, Carte Multi-Services, Campus Mag LR, etc.). Le CNum aura pour mission de favoriser l'émergence de nouveaux projets fédérateurs, par exemple synthétiser les données fournies par les établissements – notamment les OVE - en matière d'insertion et faire une cartographie des flux des étudiants, de leur insertion, au regard des cartographies des entreprises implantées localement, en laissant aux établissements la prérogative de la diffusion des données qui les concernent.
- **Accès au patrimoine numérique et valorisation des ressources existantes** : la mutualisation autour des normes de production, le partage des expériences et les choix d'outils communs permettront d'améliorer l'accès au patrimoine numérique des établissements et de leurs bibliothèques universitaires. Ceci se traduit notamment par l'action « Numerev » et la mission « Archives Ouvertes » qui a pour objectif de mettre en œuvre une stratégie visant à renforcer la visibilité de la production scientifique des établissements du site Languedoc-Roussillon et l'accessibilité à celle-ci (la ComUE intègrera le réseau Couperin). Cette démarche répond aux exigences des établissements du site LR (visibilité nationale et internationale, pilotage,...), participe du mouvement international de l'Open science (libre accès aux publications et aux données de la recherche). Elle doit aussi servir à faciliter le développement d'outils d'information et d'analyse nationaux tout comme l'émergence de projets régionaux liés à l'analyse de données.
- **Soutien à la production de ressources et à l'analyse des usages** : le CNum amorcera une réflexion pour construire une politique commune incitative afin de soutenir la production de ressources à travers un référentiel partagé. L'analyse des usages des ressources pédagogiques et de leur efficacité sera développée afin de partager les meilleures pratiques. Les actions à engager pourront porter sur la mise en place d'un réseau des équipes d'accompagnement et d'ingénierie pédagogique, l'organisation de journées sur la transformation pédagogique et numérique, etc.
- **Coordination des demandes en matière de formation et d'accompagnement aux usages du numérique des enseignants-chercheurs et des personnels**

d'appui : le CNum sera force de propositions auprès des opérateurs pour faciliter et coordonner les demandes.

- **Evolution des espaces d'enseignement, de recherche et de documentation** : le CNum prendra en compte l'impact de la transformation numérique sur le bâti et favorisera les échanges sur les évolutions numériques des espaces à l'instar de la transformation progressive des SCD en Learning Centers.
- **Mutualisation d'infrastructures, d'équipements et d'offres de services** : en s'appuyant sur les partenariats existants avec la Région et en liaison avec les réseaux d'acteurs, le CNum soutiendra les réflexions sur les possibilités de mutualisation d'infrastructures, d'offres de services ou d'équipements.

3) **Documentation et espaces de travail** :

- Dans la poursuite des démarches de mutualisation déjà existantes en matière documentaire, notamment dans le cadre du groupe de travail SGBM et de la BIU, la dimension numérique des évolutions de la gestion de la documentation sera prise en compte.
- Un travail sera entrepris pour mutualiser les accès aux espaces de documentation et de travail dans le cadre de partenariat avec des établissements autres que les membres.
- La mise en réseau des différents espaces de documentation sera poursuivie ; tout comme l'examen des possibilités de gestion mutualisée de certaines des ressources électroniques à moyen terme.
- L'harmonisation et la mise à jour du signalement des ressources seront considérées en profitant des avancées techniques.
- Le référencement et l'accès à la production scientifique du site – qui reste dépendante des politiques de recherche propre à chaque établissement - seront favorisés dans le cadre du volet de l'open access.

C – International :

La COMUE s'attache à renforcer les mobilités entrantes et sortantes, à promouvoir les actions internationales de ses membres et à développer des initiatives communes, en respectant les prérogatives des établissements.

La politique internationale de la ComUE appuie celle de chaque membre, associé et partenaire. La COMUE n'interviendra qu'à la demande du ou des membres concernés par l'action internationale en question et uniquement sous réserve des engagements déjà pris par chacun de ses membres. Elle répond à trois objectifs spécifiques :

1) Renforcer la qualité des mobilités internationales entrantes et sortantes :

L'un des facteurs d'attractivité internationale est une intégration réussie des étudiants et des chercheurs internationaux dans l'Académie de Montpellier, aussi bien dans les établissements d'accueil que dans les villes d'accueil. L'objectif est d'accueillir des étudiants à fort potentiel qui vont s'adapter aisément au contexte universitaire français et y réussir

leurs études, et devenir, à terme, des ambassadeurs de nos établissements et de notre Région.

La mutualisation de moyens et l'organisation d'actions communes peuvent contribuer à pallier le déficit de mobilités sortantes. La contribution des collectivités territoriales est essentielle à la dynamique que les établissements souhaitent consolider dans ce domaine. Les principaux axes visent à :

- Conforter et développer les différents dispositifs d'accueil mutualisés déjà en place grâce au Service Accueil International Étudiants Chercheurs et aux autres plateformes d'accueil multiservices pour tous les étudiants et chercheurs internationaux déployés dans les différents sites offrant :
 - Des guichets uniques pour la délivrance des titres de séjour en lien avec les services des Préfecture et de l'OFII.
 - Le centre de services EURAXESS Languedoc-Roussillon (Montpellier, Nîmes, Perpignan) pour Doctorants/Scientifiques-Chercheurs/Conjoints qui facilite la préparation de leur arrivée et simplifie leur installation grâce à un accompagnement individualisé
 - Le parrainage International (Montpellier, Nîmes, Perpignan) : un dispositif d'accueil personnalisé COMUE/CROUS pour les étudiants internationaux nouvellement arrivés. Des étudiants français ou étrangers bénévoles (marraines/parrains) contactent puis accueillent, accompagnent et guident leurs filleuls (en mobilité individuelle ou en programme d'échanges) pour une intégration réussie sur leur lieu d'études et dans la ville.
 - L'aide à la recherche d'un logement : le P.H.A.R.E est un dispositif du CROUS de Montpellier en septembre et octobre pour les étudiants internationaux (non éligibles aux logements CROUS), interface avec les bailleurs privés.
 - Le guide pratique « Étudier à Montpellier/Nîmes/Perpignan » (Français/Anglais) à destination des étudiants internationaux (convention COMUE LRU/CROUS) réalisé avec les services RI des universités et Ecoles.
 - Des activités culturelles et pédagogiques en partenariat avec les acteurs de la vie culturelle locale (collaborations entre établissements et collectivités territoriales)
- Encourager et mutualiser de nouvelles initiatives :
 - Notamment au travers des réunions d'information et de formation annuelle avec les Préfectures et l'OFII à destination des gestionnaires d'accueil de tous les établissements et structures de recherche
 - Ecoles d'été et/ou stages de préparation à une mobilité internationale en Languedoc-Roussillon : Français langue étrangère, méthodologie universitaire, pratiques culturelles, découverte du patrimoine.
 - Mettre en synergie les plateformes et réseaux d'alumni des établissements dans le but de favoriser les échanges entre anciens et nouveaux à l'échelle du site, et de garder un lien actif avec les anciens (opérations promotionnelles, aide à la recherche de stages internationaux, etc.)

- Proposer une réflexion concertée sur une offre de formation, éventuellement commune, en anglais et en espagnol dans quelques domaines clés, au niveau Master, afin d'attirer plus d'étudiants internationaux de haut niveau (futurs doctorants potentiels), et en coordonner la présentation sur les sites dédiés.
- Encourager les démarches et initiatives communes pour accroître le nombre de mobilités sortantes :
 - Collaboration resserrée avec la Région Occitanie, les Villes de Nîmes et Perpignan, la Ville et la Métropole de Montpellier et autres acteurs locaux, y compris économiques, pour une aide aux mobilités sortantes.
 - Organisation d'actions promotionnelles sur le programme Erasmus + et sur les opportunités de mobilités pour nos étudiants : réunions d'information, fêtes internationales, communication coordonnée sur les réseaux sociaux des établissements, etc.

2) Valoriser les établissements de la COMUE-LRU et promouvoir leurs actions internationales :

La COMUE-LRU pourrait contribuer à valoriser au niveau international, dans le cadre d'actions communes, l'activité internationale particulièrement dynamique des établissements :

- Etablir une cartographie de l'ensemble des coopérations et actions internationales des membres de la COMUE-LRU afin de la mettre à la disposition des membres
- Mettre en place un service support d'aide à la valorisation internationale des établissements, proposant des outils promotionnels, des supports de présentation, des aides logistiques, ...
- Favoriser la participation commune et la mutualisation des ressources lors de rencontres et salons internationaux, en assurant, par ailleurs, une veille sur les opportunités de promotions auprès des établissements.

3) Initiatives internationales communes :

- Renforcer le rôle de structures collaboratives inter-établissements telles que la « Cellule Europe » :
 - Coordination de la veille sur les opportunités européennes.
 - Diffusion de l'information au sein de la COMUE.
 - Organisation de rencontres inter-établissements (par exemple sur le montage de projets européens)
- Organiser des actions communes :
 - Célébration des 30 ans du programme Erasmus : un évènement à prévoir, le cas échéant, à l'automne 2017 en collaboration avec la Région Occitanie, la Ville et la Métropole de Montpellier, les Villes de Nîmes et Perpignan, et l'Agence Nationale Erasmus +.

- Organisation d'actions de promotion des mobilités internationales pour encourager les étudiants de nos établissements à partir en mobilité
- Collaboration avec le Collège Doctoral de la ComUE : rencontres internationales en vue de promouvoir la recherche doctorale des établissements, stages ou écoles d'été de préparation linguistique et méthodologique à la recherche doctorale française pour les doctorants internationaux.
- Encourager les synergies autour de collaborations structurantes et pérennes, tout en respectant les politiques de chaque établissement :
 - Positionner la COMUE LRU sur l'axe méditerranéen, au sein de la Région Occitanie, notamment en poursuivant la dynamique du programme de mobilités Erasmus-Mundus « *Averroès* », maintenant terminé, auquel tous les établissements de la COMUE LRU ont participé, par de nouvelles actions impliquant des partenaires des deux rives de la Méditerranée.
 - Positionner la ComUE sur l'Eurocampus Pyrénées-Méditerranée, en s'appuyant sur les établissements du site, et en particulier l'Université de Perpignan Voie Domitia.
 - Développer des collaborations fortes avec des partenaires universitaires situés dans des régions ou des villes liées à l'Occitanie et/ou à Montpellier, Nîmes et Perpignan, dans le cadre de leurs partenariats stratégiques respectifs.
 - Renforcer l'action du « Groupe Coimbra » : participation accrue des établissements aux différents groupes de travail, circulation de l'information, échanges d'idées, participation aux rencontres internationales du groupe.
- Accueil des étudiants réfugiés ou demandeurs d'asile : mutualiser et coordonner les actions des établissements à la COMUE-LR, en collaboration avec la Région Occitanie, le CROUS, les Centres d'Accueil et d'Orientation et diverses associations.

D – Politique des campus :

La COMUE s'engage à promouvoir le schéma directeur d'amélioration de la vie étudiante, élaboré en partenariat avec le CROUS. Elle poursuit par ailleurs l'installation définitive du Centre de Soins Universitaire à Montpellier et engage la réflexion pour implanter le dispositif sur d'autres sites (Nîmes, Béziers..). Elle projette d'apporter un soutien aux établissements dans la voie du développement durable et de la responsabilité sociale par l'obtention du label DD&RS de l'enseignement supérieur. Elle poursuit enfin son action dans le domaine de la diffusion de la culture scientifique, et prévoit de développer des projets en matière de vie étudiante et d'activités sportives.

La politique des campus, menée en lien avec la vice-Présidente étudiante, et le CROUS, se déploie suivant trois axes :

1) Logement, Santé, Social et Lutte contre les discriminations :

Promouvoir le schéma directeur d'amélioration de la vie étudiante, rédigé dans le cadre du projet stratégique de la ComUE :

- Communiquer, en lien avec le CROUS, sur les dispositifs de logements pour les étudiants, enseignants et chercheurs invités
- Promouvoir le dispositif de centre de soins universitaires ; finaliser l'installation définitive à Montpellier et implanter ce dispositif sur d'autres sites (Nîmes, Béziers,...)
- Relayer les campagnes de sensibilisations nationales en matière d'accueil des étudiants et personnels en situation de Handicap, de lutte contre la discrimination, d'action sociale, ...

2) Développement durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS) :

Cette mission incombe à chacun des établissements, et la ComUE peut les accompagner, s'ils le souhaitent, à aller vers le Label DD&RS de l'enseignement supérieur sur les volets suivants

- Maîtrise de la politique énergétique,
- Réduction de l'empreinte écologique,
- Amélioration de la mobilité, **avec notamment le développement d'applications de co-voiturage**, et la promotion d'une politique concertée sur le développement de transports en commun en Région,
- Engagement pour une Communauté d'universités durable et citoyenne.

Quelques rendez-vous annuels s'inscrivent dans cette démarche :

- La Semaine européenne du développement durable (début juin),
- La Semaine européenne de la mobilité (mi-septembre),
- Le Tour de France « Agir Autrement ».

3) Diffusion scientifique, vie étudiante, culture, sport :

- Développer les actions de diffusion des savoirs, et de culture scientifique :
 - Coordination de certaines activités dans le cadre de la fête de la sciences (notamment sur des territoires plus isolés où les établissements sont présents comme la Lozère),
 - Soutien au Bar des Sciences, au festival du film scientifique, et à d'autres manifestations collaboratives,
 - Valorisation de la culture scientifique à travers le Collège Doctoral de la ComUE, et les missions de diffusion des sciences des doctorants,
 - Soutien à la boutique des Sciences, dans le cadre des projets de la MSH.
- Participer aux réflexions autour d'un pass culture harmonisé à l'échelle du site, en associant les étudiants, et participer à sa prise en charge financière
- Développer des applications pour les étudiants, relayant les activités sur différents campus,

- Coordonner un observatoire de la vie étudiante sur l'ensemble du Languedoc Roussillon,
- Communiquer sur les événements visant à développer la pratique sportive : la Nuit du Fitness, la Nuit du Badminton, le Marathon de Montpellier ...
- Soutenir les JACES - Journées des Arts et de la Culture dans l'Enseignement Supérieur.

E – Insertion :

Dans le cadre de son projet stratégique, la ComUE s'engage dans le développement d'initiatives dédiées à l'insertion professionnelle.

Inscrit dans une dynamique de forte croissance, le pôle PEPITE-LR doit faire l'objet d'un accompagnement particulier pour renforcer les équipes de tuteurs, faciliter la mise en place du Diplôme Etudiant Entrepreneur et proposer un modèle économique pérenne. Afin de favoriser l'insertion professionnelle des publics « fragiles », la COMUE a développé un partenariat avec l'association « Nos quartiers ont du talent ». De son côté, le Collège Doctoral de la ComUE s'attache à valoriser le diplôme de doctorat, notamment auprès de son réseau d'institutions, d'entreprises et de collectivités territoriales. Enfin, la ComUE propose ses services afin d'accompagner le développement du réseau de coordination des services de formation continue.

1) PEPITE-LR :

PEPITE-LR (Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entreprenariat en Languedoc-Roussillon) connaît une augmentation rapide du nombre d'étudiants entrepreneurs (49 en 2015-2016 à 99 en 2016-2017, soit 170% d'augmentation). L'ambition est de multiplier ce nombre par 5 en 5 ans – en y associant potentiellement des étudiants de plus de 28 ans (ce qui n'est pas possible pour l'instant). Afin d'atteindre ces objectifs plusieurs actions sont à engager :

- Au niveau pédagogique, optimiser la sélection des étudiants entrepreneurs, fidéliser et renforcer le pool de tuteurs afin d'accompagner la croissance,
- Travailler sur l'accompagnement des initiatives des membres, partenaires et associés de la ComUE dans le domaine des étudiants entrepreneurs, en aidant, par exemple, à l'accroissement de la visibilité des actions,
- Organiser une campagne de communication en interne (membres /partenaires et associés) avec l'aide des référents de chaque établissement, afin de mieux faire connaître PEPITE-LR. Coordonner nos actions de communication avec la Région et la Métropole (espace de coworking PEPITE-LR à la FrenchTech par exemple),
- En collaboration avec les établissements impliqués, mieux définir l'ancrage du D2E (Diplôme Etudiant Entrepreneur) afin de faciliter sa mise en place et son fonctionnement,

- Construire un modèle économique pérenne de PEPITE-LR en impliquant de nouveaux financeurs telles que les structures privées pourtant associées aux actions de PEPITE.

2) Partenariat ComUE / Nos Quartiers ont du Talent :

Dans un objectif de favoriser l'insertion professionnelle des publics « fragiles » un partenariat avec l'association « Nos Quartiers ont du Talent » (NQT) sera proposé. L'association NQT met en œuvre une opération destinée à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, Bac+3 et plus, âgés de moins de 30 ans, issus de milieux sociaux modestes et dont certains résident en quartiers, grâce à un système de parrainage par des cadres, assimilés, voire des dirigeants d'entreprises expérimentés en activité (conseils sur la recherche d'emploi, le CV, la lettre de motivation, les entretiens, aide à la constitution du réseau, ...). L'objectif est d'organiser ce partenariat afin de pouvoir faire bénéficier du réseau NQT les membres, partenaires et associés qui le souhaitent.

3) Collège Doctoral :

Le Collège Doctoral de la ComUE est un espace de coordination des formations des écoles doctorales qui la constituent ; il offre des formations transversales (en langue notamment) ; son objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des doctorants et post-doctorants. Cela passe par l'organisation de rencontres avec le monde socio-économique, la tenue de séminaires « d'ouverture » vers le monde socio-économique, la sensibilisation à l'entrepreneuriat, la valorisation des compétences, l'établissement de bilans de compétences, le développement des VAE, la mise en place de cursus complémentaires dans les établissements, ... Il compte :

- valoriser le diplôme du doctorat, d'une part auprès des institutions, d'autre part auprès des entreprises et des collectivités territoriales au sein desquelles le nombre de docteurs est très faible malgré la place tout à fait légitime qu'ils pourraient y trouver.
- étendre aux post-doctorants les actions déjà engagées auprès des docteurs en faveur de l'insertion professionnelle : Doctoriales, Flash Project, réseau formation doctorants en entreprise, Ma Thèse en 180s, certaines formations spécifiques visant l'insertion, ...
- continuer le travail de coordination : édition d'un catalogue global des formations proposées sur le site (afin d'éviter les redondances, et de communiquer largement sur l'offre), réponse aux sollicitations des collectivités territoriales sur la coordination des actions concernant le doctorat.

Le périmètre du Collège Doctoral est amené à évoluer avec l'arrivée ou le retrait d'Ecoles Doctorales.

4) L'apprentissage :

La création du CFA EnSuP-LR Sud de France s'inscrit dans un contexte régional

particulièrement favorable compte tenu de la stratégie politique du Conseil Régional Occitanie ; elle a été l'occasion de renforcer et de donner de la lisibilité à la politique menée pour développer l'apprentissage dans l'enseignement supérieur, d'assurer la coordination des formations en apprentissage pour les établissements du site, de proposer des règles communes, d'identifier les porteurs de formations et d'établir des conventions avec les Unités de Formations par Apprentissages (UFA) de chaque établissement. Actuellement porté par l'Université de Montpellier dans le cadre de la politique de site et à la demande des membres de la COMUE, ce CFA sera porté par la ComUE LR Universités une fois qu'elle sera structurée budgétairement, en mesure d'assurer la trésorerie du CFA, ainsi que l'ensemble des services supports (DRH, DSI, DAF, Agence comptable, ...) et lorsque seront réglées les conditions du transfert ou de la mise à disposition des personnels actuellement tous sous contrat de l'Université de Montpellier ; ce transfert n'est pas envisagé avant le 31 décembre 2019. Passé cette date, il conviendra de pérenniser le portage du CFA par l'Université de Montpellier afin de rassurer le personnel sur son devenir et de sécuriser le fonctionnement du CFA

5) La formation continue :

Dans le domaine de la formation continue, l'objectif sera d'animer un réseau de coordination des services de formation continue des établissements membres, associés et partenaires afin de partager les bonnes pratiques et d'aider au développement et à la promotion de l'offre de formation dans ce domaine. Cela passera par la transformation de ContinuUM (réseau des Services de formation continue de l'Université de l'Université Paul Valéry Montpellier 3) en « Réseau des Services de Formation Continue du Supérieur de l'Académie de Montpellier » (RSFCAM) ouvert aux différents membres partenaires et associés (Université de Montpellier, l'Université de l'Université Paul Valéry Montpellier 3, Université de Perpignan Voie Domitia, Unîmes, SupAgro, Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier) et CNAM, avec les missions suivantes :

- Refonte du portail internet en tenant compte de l'élargissement aux différents services de formation continue,
- Création d'un espace numérique de travail commun et collaboratif afin de faire vivre le réseau,
- Développement d'actions de communication communes avec pour objectif l'accroissement de la visibilité des services de formation continue des membres, partenaires et associés de la ComUE, dans le cadre du réseau élargi. Cela pourra passer par la création de supports de communication communs, par la mise en place de campagnes de communication et par la participation concertée aux différents salons de la formation continue (TAF par exemple),
- Démarchage concerté des organismes financeurs de la formation professionnelle sur l'académie réalisé par les partenaires du réseau.

Un travail avec la formation continue du secondaire sera initié par le lancement d'un groupe de travail spécifique Formation Continue avec le Rectorat et le réseau des GRETA (formation continue du secondaire) dans un objectif de collaboration.

Dans le domaine de la formation continue des personnels, des actions spécifiques devront être lancées comme, par exemple la création d'un catalogue de formations à l'échelle du périmètre de la ComUE.

6) Accroître la visibilité de l'offre de formation du Site :

Cela passera par la modernisation de la présentation de notre offre de formation aussi bien d'un point de vue référencement numérique - sur les moteurs de recherche internet - que dans la forme de la présentation de notre offre de formation - déclinaison de la présentation des diplômes sous forme de compétences, en concertation étroite avec les établissements impliqués -.

Pour déployer ses actions la ComUE s'appuie sur ses services centraux, qu'elle met à disposition des actions menées dans le cadre de la politique de site. Cette politique se retrouve dans trois objectifs principaux :

1) Une priorité pour les emplois « soutien » aux pôles et composante de la ComUE :

Les services centraux de la ComUE se sont structurés pour offrir un appui de qualité aux différentes actions, en matière de gestion humaine, logistique, administrative et financière.

Les marges de manœuvre dégagées devront permettre de soutenir les actions collectives qui seront mises en avant dans le cadre de ce projet stratégique.

Les dispositifs existant dans les différents établissements sont pris en compte et étudiés pour co-construire des réponses aux actions du projet stratégique.

2) Un service communication en support aux différents acteurs du site :

Le service communication a pour objectif de répondre aux demandes des établissements afin de valoriser les actions mutualisées, les innovations ainsi que les différents acteurs du site tout en proposant le développement d'applications et d'événements fédérateurs.

Ses actions peuvent se décliner en deux grands domaines, en étroite collaboration et par l'intermédiaire exclusif des services de communication des établissements membres, associés et partenaires :

- Créer du lien entre les établissements : en développant - en lien avec la vice-Présidente étudiante - des applications mobiles à l'échelle du site académique pour tous les étudiants, en proposant un événement annuel (festif) à destination de tous les étudiants et personnels du site académique, qui mêlerait festivités et accueil des nouveaux étudiants internationaux, en assurant une couverture globale des

événements et un relais des publications sur les réseaux sociaux pour tout le site académique, en mettant en place une politique globale de promotion du site académique adaptée aux prismes des réseaux sociaux, pour tous les membres de la ComUE

- Offrir des moyens de mutualisation, en concertation avec les établissements : banque d'images, certains abonnements presse, logiciel de veille presse professionnel permettant de recenser les retours presse (écrite, web, réseaux sociaux) pour chacun des membres.

3) Une équipe campus en soutien des acteurs concernés par le déploiement du plan campus :

L'opération Campus s'appuie sur les forces et les expertises présentes dans les services et directions des établissements bénéficiaires de l'Opération campus. Dans le cadre des financements campus dédiés, elle déploie ses missions sur trois axes :

- En matière d'opérations en poursuivant le développement des opérations du plan campus ;
- En matière de structuration en réalisant un rapport annuel d'activité Campus et en mettant en place les procédures et moyens de gestion du GER à long terme.
- En matière d'études, en offrant, à la demande de certains membres, associés et partenaires, une expertise en matière d'ingénierie patrimoniale ou d'études.

Ce projet stratégique est évolutif. Il suppose une interaction renforcée entre les différents acteurs, en fonction de leurs spécificités, de leurs projets, et de leurs besoins particuliers.

La COMUE assure sa mission de coordination et de concertation et se veut « facilitateur » des échanges et de la mutualisation.

COMUE de service, elle apporte un cadre, une structure, un accompagnement et un soutien, et tient à valoriser les actions de ses membres, associés et partenaires, véritables acteurs de la formation, de la recherche et de l'innovation au sein du site académique et se fixe pour objectif leur réussite collective, en synergie avec les attentes de l'Etat, des collectivités territoriales, et du monde socio-économique.